

LES VÉRITÉS CACHÉES SUR L'INFORMATIQUE : FERMETURE DES ESI

La CGT Finances Publiques avait rapporté les paroles du secrétaire d'Etat, Christian Eckert, concernant les informaticiens :

« Nous avons tort de nous cloisonner dans nos ministères, et même dans nos services. »

Il ne croit pas bien dire.

En déplacement à Osny le 10 mai 2016 pour l'inauguration de nouvelles installations du centre informatique douanier, le ministre a prononcé un discours rapporté par le Bureau d'Information et de Communication de la Douane.

On peut y lire :

« ...dans le cadre de la rationalisation des moyens de l'Etat, 10 centres au maximum doivent subsister pour le ministère des finances (qui en dispose d'une soixantaine actuellement). La réflexion pour préserver les centres douaniers a débuté dans ce contexte »

✓ **La CGT Finances Publiques rappelle que sur ces 60 centres du ministère des finances, plus de 40 appartiennent à la DGFIP !**

Que vont-ils devenir ?

Où vont être transférés les personnels ?

✓ La CGT Finances Publiques rappelle que l'Etat s'est déjà doté de tout un arsenal juridique permettant de maltraiter les fonctionnaires (loi mobilité, loi déontologie, PPCR...).

Notons que l'article 23 de loi El Khomri, précise dans son projet :

« Dans les conditions prévues à l'article 38 de la Constitution, le Gouvernement est autorisé à prendre par ordonnance toute mesure relevant du domaine de la loi afin de :

[...] Définir les règles de portabilité des droits mentionnés au 1° lorsqu'un agent public change d'employeur [...] »

Chacun appréciera...

La seule réponse aujourd'hui ne peut être apportée que dans la rue le 14 juin !

Manifestons notre opposition !



Montreuil, le 10 juin 2016

**Syndicat national
CGT Finances Publiques**

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels :

cgt@dgfip.finances.gouv.fr

dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63